

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 90-63

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

UNE LOI DE PROSCRIPTION

M. Victor Marguerite s'élève avec force, dans l'œuvre de ce matin, contre la loi votée par le Sénat, relativement aux biens des insoumis et des déserteurs.

« Les contre-coups de cette loi, dit le grand romancier, sont incalculables. » M. Marguerite a raison. La loi du Sénat, si elle était appliquée, aurait comme résultat non seulement de frapper des innocents, en la personne des femmes, des fils et des petits-fils des réfractaires, mais encore de dresser contre la France des milliers d'hommes nés à l'étranger d'un père déserteur ou insoumis français.

« Faut-il par notre faute que nous nous heurtions demain, sur ces marchés d'Amérique si difficiles à reconquérir, à des innombrables par nous-mêmes volontairement créés ? On nous aimait, on nous respectait... On va nous haïr et nous combattre », dit M. Marguerite.

Rien de plus juste. Après la guerre, à l'heure où se jouera sur les marchés mondiaux l'avenir économique de notre pays, nous trouverons, en Argentine, en Amérique, une armée de jeunes hommes qui se vengeront sur nos représentants commerciaux de l'injustice commise, en un jour d'aveuglement et de fureur patriotiques, par une de nos assemblées législatives.

Nous étions innocents, diront-ils. Nous n'avions aucune part dans la lâche action de notre père. Vous nous avez dépouillés. Vous nous avez brutalement séparés de la patrie d'origine pour la quelle nos cœurs auraient toujours battu, en vertu des impérieuses lois de l'hérédité. A notre tour de nous venger !

Est-ce cela que veulent nos sénateurs ? Et puis quelle est donc cette conception de la justice qui consiste à punir l'indignité du père dans l'enfant innocent ? Sommes-nous donc encore aux temps abhorrés de l'Inquisition et notre République laïque va-t-elle faire sienne la théorie catholique du péché originel ?

Frappez l'homme qui s'est dérobé au devoir. Frappez-le durement. Rien de plus légitime et de plus moralisateur. Mais frapper sa femme, ses enfants !... Interdire à l'épouse, si elle est mariée sous le régime de la communauté des biens, de reprendre une part de l'avoir gagné par le travail commun, et de dépouiller complètement et à jamais les fils et les petits-fils du coupable — c'est la thèse du Sénat — c'est un peu comme si nos tribunaux, quand ils frappent un délinquant, décrétaient en outre sept frappe de peines diverses les compagnons et les descendants !

En vérité, une pareille loi — dangereuse au plus haut point pour notre développement économique dans les colonies d'outre-Atlantique et déshonorante pour notre République — ne peut pas ne pas être rapportée.

Ce sera l'œuvre de la Chambre. Nous prions nos amis de veiller à ce que la loi conçue par le Sénat passe à l'état de triste souvenir.

Miguel ALMEREYDA

Sous notre Bonnet

Notre parlementaire s'occupe enfin d'une question sérieuse de la question du charbon. Elle était inscrite hier en tête de l'ordre du jour. On en parla beaucoup dans les couloirs, en attendant de savoir ce qui primait, des affaires de Grèce ou des affaires de houilles.

Les propos roses n'étaient naturellement pas les moins nombreux et, comme une ancienne Excellence, dont la figure est plus sombre que jamais, passait, la barbe au vent, quelque chose de charbonnier, en voilà un que je ne vois pas blanc.

Cela est significatif. Ce n'est pas à M. Herriot que s'en prennent les parlementaires.

LE COUPABLE

M. Millerand prétendait défendre l'esprit militaire

M. Millerand a gardé, il est vrai, aux yeux des socialistes, la responsabilité d'avoir restauré l'esprit militaire, d'avoir contribué, par des marques extérieures de respect, à renforcer le prestige de l'armée et de son drapeau. Il n'était pas un pacifiste. Ce reproche est à son honneur. Il a été, donc, un bon orateur de cette renaissance morale qui allait nous donner les soldats de la Marne, de l'Yser et de Verdun. Il faut des fusils et des canons pour se battre. Et nous n'en avions pas assez. Mais si nous n'avions pas eu pour nous le coefficient moral, je me demande ce qui nous serait resté ?

LÉON BAILBY.

Le coefficient moral ? Le coefficient moral dont parle M. Bailby, celui dont il attribue la paternité à M. Millerand, n'a pas eu d'action, depuis la guerre sur la masse énorme de Français qui sont venus successivement grossir nos effectifs et qui en constituaient maintenant toute la force — les classes 1915, 16, 17, hommes mûrs des vieilles classes, réservistes de 35 à 45 ans. Ces hommes-là, ce n'est pas M. Millerand qui a pu veiller sur leur moral. Ils se sont conduits en héros et c'est en eux-mêmes, dans leurs sentiments patriotiques et démocratiques qu'ils ont puisé l'énergie avec laquelle ils ont affronté les pires souffrances et repoussé constamment l'envahisseur.

Les gens logiques et de bonne foi conviendront qu'il est difficile d'évaluer l'influence qu'ont pu avoir sur le moral de nos soldats actuels, les gants à crispin des cuirassiers, les bannières des trompettes de cavalerie, le cimier des casques des artilleurs, etc... Ces accessoires désuets pour peintre de batailles se sont bien vite noyés dans la boue des tranchées, s'ils n'ont pas été laissés dans les dépôts à titre d'attrait encombrant et ne cadrant plus avec la guerre d'aujourd'hui qui ne recherche dans les insignes extérieurs que la discrétion et la sobriété. Le moins qu'on puisse dire à ce sujet, c'est que M. Millerand n'avait pas eu le don de divination, qui lui aurait permis de prévoir que dans la prochaine guerre, les fusils seraient plus urgents que les aiguilles.

Il est de bon ton dans certains milieux de dire, comme M. Bailby, que M. Millerand a « rénové l'esprit militaire ».

En appelle au simple bon sens : sont-ce les cris et les grimaces d'une troupe

de voyous et d'enfants morveux suivant les retraites militaires, comme ils auraient suivi n'importe quelle manifestation publique, qui ont pu rénover l'esprit militaire ? En vérité, M. Bailby calomnie la France et les Français. Qu'il veuille bien placer la vertu de notre nation un peu plus haut, et ne pas la faire tenir à quelques lampions et à un peu de crin ou de filigrane d'or.

Non, Monsieur, l'esprit militaire est quelque chose de plus sérieux et de plus profond que cela. Je proteste contre votre dire au nom de mes camarades de toutes les opinions. L'esprit militaire ! Nous n'avions pas attendu M. Millerand pour le connaître. Nous le pratiquions à l'époque où il était antimilitariste ! et nous avions pour mission de l'enseigner. Que fait donc M. Bailby des efforts des instructeurs militaires ? Est-ce M. Millerand qui a donné à l'armée le sentiment du devoir ? Alors, c'est une plaisanterie ! Je le répète, M. Bailby calomnie la France et l'armée ! Non, M. Millerand n'a eu et n'a pu avoir aucune influence sur notre esprit militaire qui n'avait nullement besoin d'être rénové. M. Millerand n'a pas été assez longtemps ministre pour exercer une influence. Par ses soi-disant réformes, il a donné satisfaction à ces gros bourgeois, à ces gens bien pensants et cocardes, qui, ignorant tout des choses militaires, trouvent commode, les pieds sur leurs chenets, de commenter, de juger, d'exécuter, ceux qui sont à la peine pour les défendre.

La réplique de M. Bailby veut être agréable au général Percin qu'elle appelle M. Percin, oubliant ainsi que sa qualité de général le suivra jusque et après la mort. M. Bailby devrait savoir qu'il faut s'y reprendre à deux fois avant d'attaquer un homme digne de tous les respects qui a servi pendant cinquante ans sa patrie sans s'enrichir, et qu'il y a à sa disposition, pour exercer une influence, des règles de tir du 75, à ceux de M. Millerand, avocat d'affaires, plus que millionnaire.

Mais à la dure époque où nous vivons, il nous faut assister chaque jour à cette abjectité, à cette injustice flagrante, éclatante : les bons serviteurs de la patrie traînés dans la poussière, habillés de calomnies, et ceux qui ont contribué

Général SAUREY

n'en pas faciliter plus largement la mise en valeur.

Des puits, dans lesquels on eût enfoui du métal jaune et blanc et dont l'on n'eût rien retiré, ne valaient pas, ce me semble, la peine d'être ouverts.

Cette nouvelle agression tentée par le journal de M. Gustave Hervé contre le Parlement, ne paraît donc point mériter qu'on y prête beaucoup d'attention.

Il convient toutefois de la signaler, car elle permet de saisir, une fois de plus, quelle désastreuse influence exerce M. Hervé sur ses collaborateurs.

La folie de celui-ci s'avère décidément comme éminemment contagieuse.

Je regrette pour ma part, qu'une maison qui porte ce beau nom de Victoire, devienne une succursale de Charenton.

Monsieur BADIN.

La Crise du Charbon

La décision prise par le conseil municipal de faire distribuer aux détaillants le combustible amassé dans les dépôts a été apporté quelque atténuation à la crise du charbon.

Dans les deux journées d'avant-hier et d'hier, on a ainsi livré aux commerçants près de 3.000 tonnes.

Pour accélérer encore le fonctionnement de ce service on a organisé quatre caisses nouvelles, qui, dès ce matin, ont commencé les opérations de vente à la caserne Napoléon.

Quelques personnes n'ont pas compris que le combustible du stock municipal n'était délivré qu'aux détaillants professionnels, et un vieux monsieur qui vient d'entrer, ressort subitement tout déconté.

Rappelons que tout marchand de charbon détaillant peut se présenter à la caserne Napoléon, rue Labat, porteur de sa patente, pour demander de deux à quatre tonnes de charbon qui lui seront livrées par des automobiles militaires.

Les demandeurs devront régler immédiatement au prix de 115 francs la tonne tout venant et de 125 francs la tonne orblé.

UNE MANIFESTATION

Des femmes faisaient la queue, comme de coutume, devant les guichets de vente d'un marchand de charbon de la rue de la Roquette.

Après plusieurs heures d'attente, subitement, on leur annonça que la vente n'aurait pas lieu.

LES RÉFORMÉS

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION

La commission de l'Armée a continué hier à la Chambre l'examen des amendements au projet sur les exemptés et réformés. Elle entendra de nouveau cet après-midi le sous-secrétaire d'État à la Guerre. Jusqu'à présent la commission n'a retenu aucun des amendements examinés par elle.

Cependant nous croyons savoir que l'amendement déposé par MM. Faisans et Jean Hennessy tendant à « exempter » de la nouvelle visite les classes antérieures à 1901, c'est-à-dire les hommes de 37 ans et au-dessus, semble devoir rencontrer l'approbation d'un grand nombre de membres de la Commission et M. René Besnard va être appelé à donner à ce sujet l'opinion du Gouvernement.

Il ne s'agit pas de soumettre à une nouvelle et rapide révision des hommes qui deux fois ont été réformés ou exemptés pour tuberculose pulmonaire et pour lesquels il serait bien facile de constituer un dossier fait de ces décisions prononcées deux fois pour la même cause « bronchite spécifique » qui les dispensent de passer un nouveau conseil ou qui les soumettraient à l'examen d'une commission spéciale.

Cette commission serait formée de médecins exerçant la médecine générale et ayant une très grande habitude de l'auscultation (et non des oculistes, des dentistes ou des oculistes médicaux), et maître alors à la disposition de ces médecins un moyen d'examen scientifique, rapide et bien simple : la radioscopie qui évaluerait toute divergence d'opinion ; soumettre enfin ces malades à un examen sévère.

Pour les envoyer peupler les hôpitaux, que l'on n'envoie pas à la vie économique des hommes qui ont été réformés ou exemptés deux fois pour une affection qui depuis deux ans a pu s'améliorer assez pour leur permettre de reprendre leurs occupations, mais pas suffisamment pour supporter sous une forme quelconque les fatigues d'un service militaire.

A l'heure où le projet d'appel des réformés et exemptés va être discuté, il est indispensable d'attirer l'attention du Parlement sur ces malades qui d'après les conclusions du professeur Grassel et de la commission de la durée d'une guerre même très prolongée et constituent d'autre part une grave danger pour leurs compagnons d'armes.

Jacques LANDAU.

Les Démarches pour la Paix

L'AUTRICHE VEUT CONTINUER LES POURPARLERS AVEC M. WILSON

Zurich, 27 janvier. — Suivant la *Nouvelle Presse Libre*, le comte Tisza aurait déclaré que le gouvernement est d'accord pour continuer les pourparlers avec Wilson en faveur de la paix. — (Information.)

L'OPINION DES DIPLOMATES VIENNOIS

Zurich, 27 janvier. — Suivant la *Gazette de Francfort*, les cercles diplomatiques viennois estiment que la note Wilson démontre l'ignorance dans laquelle se trouve le président des Etats-Unis de la situation européenne. Du haut de sa grandeur, M. Wilson, disent-ils, veut jouer un maître d'école vis-à-vis d'une Europe arriérée. — (Information.)

LA THESE DES EMPIRES CENTRAUX

Lausanne, 27 janvier. — La *Nouvelle Presse Libre de Vienne* fait remarquer que les Etats de la Quadruple Alliance ont une guerre défensive ; comme les hommes d'Etat responsables n'ont jamais manqué l'occasion de le proclamer, les Empires centraux ne cherchent donc, n'ont défendu leur existence et, à cet égard, leurs buts de guerre sont aussi connus que ceux de l'Entente.

UNE INTERPRETATION

Zurich, 27 janvier. — Suivant le *Berliner Tageblatt*, le désir de M. Wilson serait d'arriver à constituer une ligue de la paix à laquelle les belligérents soumettraient leurs buts de guerre. — (Information.)

LE PARTI OUVRIER NORVEGIEN

Milan, 26 janvier. — Le *Popolo d'Italia*, annonce que le comité national du parti ouvrier norvégien a résolu de demander la convocation d'un congrès international qui traiterait la question de la paix. — (Information.)

LES OBSÈQUES du Premier Président Baudouin

Ce matin, à 10 h. 1/2, ont été solennellement célébrés, au Palais de Justice, les obsèques de M. Baudouin, premier président de la cour de cassation.

En face du catafalque ont pris place les membres de la famille, M. Viviani, garde des sceaux, le bâtonnier et les membres du conseil de l'ordre des avocats ; à droite, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, le grand chancelier de la Légion d'honneur et la délégation du Conseil d'Etat ; à gauche, les membres de la cour de cassation, le gouverneur de Paris, le préfet de la Seine et le préfet de police, les membres de la cour d'appel, des conseils de guerre, du tribunal de commerce, les délégations de la chambre de commerce, des notaires et des huissiers.

M. Viviani, dans un bref discours, a rappelé la brillante carrière de magistrat et fait l'éloge aussi bien de son talent que de ses grandes qualités de cœur.

Le deuil était conduit par le sergent Manuel Baudouin, fils du défunt.

Après la cérémonie, le corps a été déposé dans le caveau de l'église en attendant l'inhumation, qui aura lieu à Rennes.

LORD NORTHCLIFFE

“Journalisme de caniveau” déclare M. Hilaire Belloc

L'agresseur de M. Joseph Caillaux, le caméol Hamsworth, devenu lord Northcliffe, le directeur du *Times* et du *Daily Mail*, est jugé par ses compatriotes aussi sévèrement que par nous.

Ses méthodes et ses procédés ont, en Angleterre, inquiété les pouvoirs et dégoûté la presse libre.

Dès le début de la guerre, cet individu s'était, sous couleur de patriotisme, à lord Kitchener.

Ces attaques parurent si dangereuses pour l'Angleterre et les Alliés, qu'il fut question, au Conseil des ministres anglais, de faire appréhender Northcliffe.

Le gaillard avait quelques compères dans le Cabinet. Il fut laissé en liberté.

Quelques jours plus tard, l'un des ministres qui avaient réclamé cette arrestation, lord Haldane, ministre de la guerre, et qui avait été l'un des plus diffamés, démissionna.

Hamsworth voua une haine inexpiable au Cabinet.

Pour tomber à M. Asquith, il n'hésita pas à profiter des insuccès militaires. Le *Daily Mail*, un des journaux de Northcliffe, est très répandu à l'étranger, principalement chez les neutres. Rien d'étonnant, dès lors, si les neutres regardent les Alliés avec froideur. C'est là le résultat des efforts de lord Northcliffe.

Son attitude durant la bataille de Verdun, est significative.

Les Allemands cherchaient à ébranler, par une offensive formidable, le moral des Alliés et principalement de la population civile. Ce but ne pouvait être mieux servi que par la façon tapageuse dont lord Northcliffe, enregistra quotidiennement dans le *Times*, le *Daily Mail*, les *Evening News* ou le *Weekly Dispatch*, l'avance ennemie sur Verdun.

Donnons la parole à un écrivain probe et consciencieux, Hilaire Belloc, qui, peu enclin de médecine, mais dégoûté des procédés de Northcliffe, exprima son indignation dans un article du *New Witness*, journal libéral catholique, que dirigent les frères Chesterton.

Sous le titre : *Hamsworth et la nécessité d'un Censeur*, M. Hilaire Belloc écrivait, le 29 juin 1916 :

« Au service de l'ennemi est paru, dans ce pays (l'Angleterre) seulement entre tous les Alliés, et dans une seule section de la presse de ce pays, l'effort abominable dont je parle. Le mot « abominable » est fort, mais il n'est pas trop fort. Voici les textes. « Samedi dernier (le 17 ou le 24 juin 1916) les villes anglaises et les garnes de chemins de fer étaient égayées par d'énormes affiches du *Times*, du *Daily Mail* et des *Evening News* criant à tous les échos : « Les Allemands s'approchent de Verdun. » Dans le corps de ces journaux, on trouvait, exposés sous la forme la plus simple, les mensonges que les Allemands désiraient faire croire et devant produire les plus grands effets de crainte et de confusion, basés sur ces mensonges. Dans le *Weekly Dispatch*, le dimanche, le tour fut renouvelé. Il y eut les mêmes affiches, flamboyantes et le même genre d'information à l'arrière de ce digne journal. C'est un journalisme de caniveau, mais il faut le dénoncer parce qu'il est répandu à un million d'exemplaires. »

« Le lundi, l'attaque fut continuée, plus pressante encore. Une « correspondance » fut publiée dans le *Times*, comme venant de France, et l'on y trouvait des affirmations qui étaient nettement de la trahison envers les Alliés et qui sont la négation directe des vérités que nos alliés désirent particulièrement voir exposer et expliquer chez nous. Dans le *Daily Mail*, une fausseté encore pire fut commise. Un rédacteur y reçut l'ordre de préciser en chiffres le gain allemand, et tout le ton de l'article était destiné à donner au public anglais l'impression que la guerre était arrivée à un point critique et que nous étions sur le bord d'un péril imminent. »

L'Effort Anglais

La Ligue navale anglaise et la guerre sous-marine

Londres, 26 janvier. — Sir Edw. Carson, premier lord de l'émirat, assisté de sir John Jellicoe, premier lord naval, ont reçu cet après-midi une députation de la Ligue navale venue pour leur soumettre un plan d'action contre l'activité des sous-marins allemands et pour insister sur l'emploi de mesures plus rigoureuses.

Sir Edw. Carson, dans une réponse détaillée, a indiqué les dispositions adoptées par l'Amirauté pour combattre efficacement les opérations sous-marines ennemies et les déclarations ont été confirmées par sir John Jellicoe.

La députation a exprimé son approbation complète et sa satisfaction de constater que tous les efforts possibles sont faits pour sauvegarder les intérêts de la marine marchande britannique et alliée. — (Radio.)

LES « CONSEILLERS DE LA VIE CHÈRE »

Londres, vendredi. — Le ministre de l'Agriculture vient de créer un comité de conseillers de la vie chère qui, composé d'agriculteurs, sera chargé de le tenir au courant de tout ce qui concerne l'accroissement de la production de denrées alimentaires. Des comités exécutifs régionaux seront institués et une sorte de ministère de la Production des Denrées Alimentaires sera créé qui sera principalement chargé de faire des avances aux agriculteurs.

L'Angleterre sera divisée en districts qui seront placés chacun sous la surveillance d'un commissaire qui sera d'office membre du comité exécutif de la région.

« Imite de mâcher les mots quand il s'agit d'affaires de ce genre. Celle-ci est très argentine et très grave. »

« Nous savons tous le motif qui inspire cette manœuvre. C'est l'imposition de la volonté d'un homme sur le gouvernement existant. »

« Il veut confondre les autorités et leur action achevée, pour placer ses hommes au pouvoir, pour soulever un mécontentement public en temps de guerre, et afin de paraître cet effet, il dira n'importe quel mensonge susceptible d'énerver le public. »

« Ce n'est pas que la chose soit nouvelle. Elle dure depuis deux ans. C'est lui qui nous amonçait brutalement et cyniquement : « Grosses pertes » le jour où arrivait notre première liste de tués. »

« C'est lui qui décrit la panique des Alliés quelques jours avant la Marne. »

« C'est lui qui veut nous faire croire aux menaces pueriles des Allemands marchant sur les Indes parce qu'ils avaient traversé le Danube. »

« Il a continué ainsi et il continuera jusqu'à ce que le scandale éclate. »

Citons encore cette conclusion :

« L'opinion publique, si elle est suffisamment ébranlée, est un élément très sérieux en temps de guerre et il est simplement impardonnable que des essais à l'ébranler soient ouvertement permis dans un pays soûlément et par un seul sujet puissant entre tous ceux qui forment en commun les sujets de la Couronne en Angleterre. »

« On toiera, dans ce jeu détestable de l'intrigue politique privée, une force, en Angleterre, qui est hostile au gouvernement actuel, qui est complètement dépourvue de scrupules et qui, dans ce qu'elle fait en ce sens, rend directement service à l'ennemi, qui est un scandale parmi tous les Alliés, et qui, si ce qui nous gouverne, permet qu'il continue, affaiblira de plus en plus l'Angleterre dans ses relations européennes. »

Il n'y a pas un mot à ajouter. — TRISTRAM.

Communiqués

908^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Sur la rive gauche de la Meuse, notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les organisations allemandes du secteur de la cote 304.

Aux Epergnes, l'unité d'artillerie assez active. Un coup de main ennemi dans cette région a échoué sous nos feux. Une autre tentative sur un de nos petits postes à la Main de Massiges (Champagne) a été aisément repoussée.

Nuit calme partout ailleurs.

Dans la journée du 26, notre aviation de chasse a livré de nombreux combats aériens au cours desquels cinq avions ennemis ont été abattus ; deux de ces appareils sont tombés dans la région de Verquin, l'un au nord de Gincrey, l'autre près de Montiaucourt. Les deux autres se sont abattus à Troisy-Breuil et près de Gargemont (Alsace). Le cinquième appareil attaqué par le lieutenant Guymener a été contraint d'atterrir dans nos lignes près de Doullens ; les aviateurs faits prisonniers ont confirmé que dans la journée du 25, un appareil ennemi attaqué par le lieutenant Guymener a été réellement abattu par lui près de Goyencourt ; ces deux victoires nouvelles portent à 30 le chiffre des appareils allemands dont ce pilote a triomphé jusqu'à ce jour.

Dans la journée du 25, deux de nos avions ont bombardé la gare et les usines militaires de Ham ; un incendie et une importante explosion ont été constatés.

L'Effort Allemand

Déclarations du Ministre de la Guerre prussien

Zurich, 27 janvier. — Suivant le *Strasbourg Post*, le ministre de la guerre prussien, interviewé par un correspondant du *New-York World*, aurait fait les déclarations suivantes :

« Pour l'issue de la guerre, tout dépendra de celui qui dépouillera la plus grande énergie. Les Alliés ne nous surprendront plus par une offensive comme lors de la bataille de la Somme. Je ne connais pas leurs préparatifs mais, quels qu'ils soient, nos ennemis trouveront le front allemand prêt à leur riposter. Il est peu probable que le feu de l'artillerie puisse être plus violent qu'il l'a été sur la Somme. L'esprit militaire allemand est las de cette guerre de position. Il lui faudrait une guerre de mouvement où les pertes sont relativement moindres car il est impossible de déplacer rapidement de l'artillerie aussi formidable. »

Les Taxis à drapeaux bicolorés

Les Parisiens ont vu circuler ce matin les premiers taxis à drapeau rouge et blanc. S'ils ne sont point enchantés de cette nouvelle taxe ajoutée à tant d'autres, qu'ils se consolent en pensant que les chauffeurs sont aussi mécontents que les clients qu'ils ont à véhiculer. Ils se plaindront déjà à midi de ce que le nouveau tarif avait une répercussion désastreuse sur leurs pourboires. Si le paiement de la somme indiquée au compteur est obligatoire, le pourboire est facultatif, les clients ne manquent point de le faire remarquer aux pauvres conducteurs qui, pour une bonne part, vont faire les frais de la mesure votée par le Conseil municipal.



AUJOUR LE JOUR

POUR LA PAIX

Une lettre de M. Bertrand Russell A M. WILSON

Text of the letter from Bertrand Russell to Woodrow Wilson, discussing international relations and peace.

LE CHARBON

Difficultés de l'Approvisionnement EN BANLIEUE

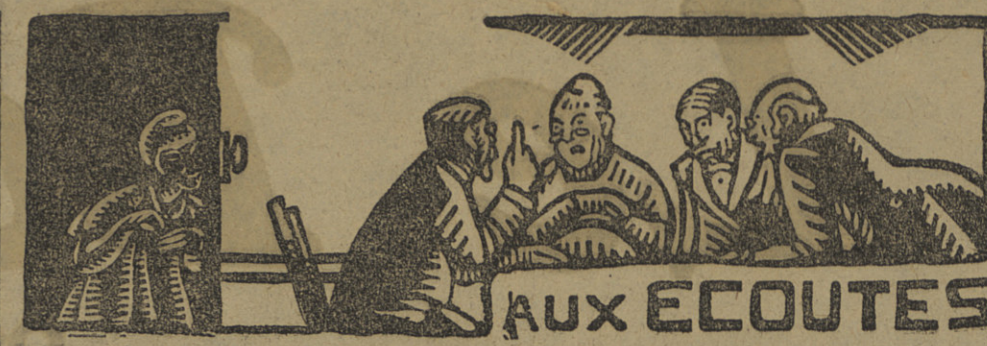
Article discussing the difficulties of coal supply in the suburbs, mentioning the role of the municipality and the coal trade.

Art et Esthétique Les Pinceaux de ces dames

Article about women artists and their work, mentioning names like Mlle Berty and Mlle Camille-Frogger.

beauté plastique, en soi. — Les toilettes de ces dames...

Text discussing fashion and beauty, mentioning the 'L'Appel du Sol' exhibition.



L'Appel du Sol (1)

Text of the 'L'Appel du Sol' article, part 1, discussing the author's views on the war and the role of the artist.

Le Dépôt

Text of the 'Le Dépôt' article, discussing the situation of soldiers and the role of the state.

En cas d'Alerte

Text discussing emergency preparedness and the role of citizens in times of crisis.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ

Advertisement for Nestlé's Condensed Milk and Lactated Flour, featuring the Nestlé logo and text in French.

Les Revues

Text discussing various literary reviews and the state of the arts.

Georges AXEL

Text of the 'Georges Axel' article, discussing the author's work and the role of the artist.

Le drame d'Asnières

Text of the 'Le drame d'Asnières' article, discussing the play and its social context.

DEUX ARRESTATIONS

Text of the 'DEUX ARRESTATIONS' article, discussing the arrest of two women.

COMPLEMENTAIRES

Text of the 'COMPLEMENTAIRES' article, discussing various topics related to the arts and society.

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Text of the 'ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION' article, discussing the purchase of second-hand goods.

Officiers Ministériels

Text of the 'Officiers Ministériels' article, discussing the role of government officials.

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Text of the 'ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION' article, discussing the purchase of second-hand goods.

Contre la Vie Chère

Text of the 'Contre la Vie Chère' article, discussing the high cost of living and the impact of inflation.

LA TAKATION DU BEURRE

Text of the 'LA TAKATION DU BEURRE' article, discussing the butter tax and its impact on consumers.

— Nous sommes inséparables... Vous, vous faites le patriote... Et moi, le soldat... —

Text of the '— Nous sommes inséparables...' article, discussing the relationship between citizens and soldiers.

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Text of the 'ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION' article, discussing the purchase of second-hand goods.

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Text of the 'ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION' article, discussing the purchase of second-hand goods.

ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION

Text of the 'ON DÉSIRE ACHETER D'OCCASION' article, discussing the purchase of second-hand goods.

Les Planches LES PREMIÈRES ATHÉNÉE

Text of the 'Les Planches' article, discussing the play 'Athénée' and its production.

CE SOIR Théâtres

Text of the 'CE SOIR' article, listing various theatrical performances and venues.

Musie-Halls - Concerts - Cabarets

Text of the 'Musie-Halls' article, listing various musical performances and venues.

Courrier des spectacles

Text of the 'Courrier des spectacles' article, providing news and reviews of theatrical performances.

A nos Amis

Text of the 'A nos Amis' article, addressing friends and discussing current events.

Réponses au Lecteur

Text of the 'Réponses au Lecteur' article, providing answers to reader questions and comments.

LES REMPLAÇANTES

Leur Rôle chez Nous

SERVICES PUBLICS

Dans les Usines

L'une des conséquences économiques de l'état de guerre les plus considérables — aussi bien en elle-même que pour les modifications qu'elle apportera dans l'organisation future du travail — est certainement l'emploi de la main-d'œuvre féminine.

Aussi bien dans les pays alliés en France, en Angleterre, en Italie que dans les empires centraux, en Allemagne surtout, les femmes ont dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, remplacé les mobilisés.

L'utilisation de leurs forces et de leurs aptitudes a rendu des services inappréciables et si l'on n'avait pas eu recours à la main-d'œuvre féminine dans les usines de guerre comme dans les diverses catégories de l'action économique on aurait éprouvé de sérieux embarras.

Pourtant, dans tous les corps de métier, dans toutes les professions libérales, la femme a fourni un admirable effort que l'on ne saurait trop louer. Aussi est-il juste de lui rendre hommage et de signaler, ne serait-ce que par de brèves indications la grandeur et l'importance du rôle social joué par les femmes depuis le début des hostilités.

L'enquête dont le Bonnet Rouge donne aujourd'hui les résultats ne peut être que sommaire, mais elle suffit à donner nos lecteurs des éléments d'appréciation exacte et à lui représenter l'importance comme la beauté du dévouement féminin.

Les Femmes dans la Métallurgie

La métallurgie a accaparé pour une très grosse part la main-d'œuvre féminine. Dès son arrivée au sous-secrétariat des munitions, M. Albert Thomas fit appel aux femmes pour l'intensification de la production de guerre, et il fut entendu, car aujourd'hui c'est par centaines de milliers que se comptent les ouvrières employées dans les usines, travaillant soit pour la défense nationale soit pour l'industrie privée. On a confié aux ouvrières de la métallurgie les travaux les plus divers, essayant partout où cela était possible de remplacer les hommes. On n'a point toujours obtenu d'excellents résultats, souvent le rendement a été inférieur ou la qualité du travail plus mauvaise. Cela tient surtout, d'après les enquêtes qui ont été faites par les organisations ouvrières et notamment par la Fédération des ouvrières en métaux, à l'infirmité physique dans laquelle se trouve la femme ayant à exécuter des travaux particulièrement pénibles qui ont une répercussion désastreuse sur sa santé.

Jamais, dit M. Merheim, secrétaire de la Fédération des métaux, nous n'avons eu autant de malades, de blessés, d'estropiés que parmi les femmes et les enfants embauchés dans les usines de guerre. Les travaux des munitions, dit également M. Dubreuil, secrétaire de l'Union corporative des ouvrières mécaniciens de la Seine, ont de graves inconvénients pour les travailleuses et les travailleuses. Les statistiques manquent pour établir clairement la déchéance physique imposée aux femmes par ces besognes, mais on peut hardiment affirmer qu'elle ne sera pas moindre que celle produite sur les hommes par le régime des tranchées.

Et, cependant, c'est, nous l'avons dit, par milliers que les femmes sollicitent des emplois dans les usines de guerre, attirées par l'appât des salaires fabuleux qui en réalité n'existent pas. Les emplois plus particulièrement réservés aux femmes dans l'industrie de guerre sont les suivants : centrage et vérification des obus, fabrication des douilles de cartouches ; fraissage, soudure autogène, nettoyage et fraissage des obus ; nettoyage des machines ; fabrication des grenades. On leur confie également la manœuvre des tours et des machines-outils.

Combien gagnent les remplaçantes des ouvriers à ces différents travaux ? Il n'y a eu jusqu'aujourd'hui aucun tarif fixe. On dit couramment que dans les usines de guerre les ouvrières touchent des salaires de 8 à 12 francs par jour. C'est l'exception due surtout à ce que certains contremaîtres acceptent la production de ces ouvrières comme défectueuse, quitte à la faire retoucher par des professionnels avant de la faire accepter par les contrôleurs. Dans la Seine les femmes occupées aux tours ont un salaire de 50 à 60 centimes l'heure, ce qui, à raison de dix heures de travail, porte le prix de la journée à cinq ou six francs et c'est là une très bonne moyenne. En province les salaires sont infiniment plus bas. A Châtelleraul, les femmes sont payées 0 fr. 40 l'heure ; aux pièces elles peuvent faire de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 ; à Dcazeville 2 fr. 25 par jour, plus une prime de 0 fr. 25 aux manœuvres et de 0 fr. 50 au minimum pour les autres ; à Fumet (Lot-et-Garonne) : 3 fr. 25 par jour ; aux pièces 4 fr. 50 à 5 fr. 50 ; à Imphy (Nièvre), 3 fr. 50 par jour ; aux pièces, de 4 fr. 50 à 5 fr. Ces chiffres suffisent à montrer ce que sont dans la métallurgie, les salaires féminins. On voit qu'ils sont loin d'être excessifs, surtout si l'on considère comme nous l'avons indiqué l'état de santé dans lequel risquent de se trouver les ouvrières de la métallurgie après un séjour de quelques mois à l'usine.

Les Cheminotes

Savez-vous que sur nos grandes Compagnies de chemins de fer, — le Nord et l'Est — il y a actuellement quarante mille cheminotes, remplissant dans les gares, les bureaux, sur les voies mêmes, les hommes mobilisés.

Le facteur qui portait vos colis à enregistrer, qui allait vous chercher un sésu à votre descente du train, n'existe plus ainsi dire plus. A la gare de Lyon, à Orsay, à Saint-Lazare, c'est le triomphe de la femme commissionnaire. Il faut qu'elle soit robuste, les premiers jours sont durs, mais avec un peu d'entraînement et beaucoup de bonne volonté, elle arrive à manipuler avec une remarquable aisance, les lourdes malles et les caisses encombrantes.

La femme commissionnaire touche de la Compagnie qui l'emploie un salaire mensuel allant de quarante à cinquante francs, mais avec les pourboires, elle réussit à faire mensuellement ses cent cinquante francs. Et ce n'est point exagéré étant donné la besogne qu'elle accomplit du matin au soir.

Il est rendu compte de tous les ouvrages dont MM. les éditeurs veulent bien faire parvenir deux exemplaires à la rédaction du Bonnet Rouge, 142, rue Montmartre.

EMPLOIS PRIVÉS

Dans les Transports

Les compagnies de transports en commun, les compagnies de chemin de fer, qui déjà avant la mobilisation employaient des femmes dans certains services, ont fait dès le début des hostilités appel à la main-d'œuvre féminine dans la plus large mesure.

DANS LES TRAMWAYS

Dans les différentes Compagnies de tramways du département de la Seine — il y en a une dizaine — treize cents femmes remplacent les hommes mobilisés, tenant les mêmes postes qu'à la Compagnie Générale des Omnibus. Les salaires attribués aux femmes employées n'ont point toujours été les mêmes. Au début, alors que la Compagnie Générale Parisienne de tramways accordait cinq francs par jour, un certain nombre d'autres administrations payaient 3 fr. 50.



4 francs, 4 fr. 50. Là encore, c'est grâce au syndicat ouvrier que les femmes doivent aujourd'hui de toucher le salaire minimum de cinq francs, avec un jour de repos payé. Depuis le mois de novembre, les femmes employées aux tramways du département de la Seine bénéficient également de l'indemnité de vie chère, soit soixante-quinze centimes.

AU METROPOLITAIN

Le personnel du Métropolitain comprenait avant 5.543 personnes ; il est réduit actuellement à 4.138, d'où une diminution de 1.405 femmes. Les femmes, qui au mois d'août 1914 étaient au nombre de 394, sont actuellement 1.500 environ.

Les emplois suivants leur sont réservés : Receveuses, gardiennes de portillons, femmes d'équipe, aides-ouvrières, balayuses de wagons ; dans les rames on trouve les aides-ouvrières, les gardes en première classe et les gardes-queue.

La gardienne de portillon a un service particulièrement pénible et il suffit de prendre le Métropolitain pour se rendre compte des difficultés de la tâche qu'elle a à accomplir ; appliquer le Règlement sans négliger le public. Les balayuses de qui désignées sous le nom de femmes d'équipe accomplissent toujours un service de nuit.

Dans les dépôts on rencontre les femmes employées à l'entretien du matériel. Le nettoyage des voitures ne se fait que dans les dépôts où les rames restent successivement pour la visite des automobiles.

Ce travail est particulièrement pénible surtout lorsqu'il faut descendre dans les fosses pour astiquer les « dessous » des voitures où lorsqu'il s'agit de laver les portes extérieures. Les femmes affectées à ce service doivent être très robustes. Monter sur une échelle, manier une brosse à long manche, véhiculer un seau de 10 litres d'eau pendant des heures, ce n'est certes point là un travail féminin, mais nécessité oblige.

Les femmes employées à la Compagnie du Métropolitain de Paris, fournissent dix heures de travail. Le salaire journalier est de 4 francs ; au bout de six mois elles peuvent avoir une première augmentation de 0 fr. 25 par jour, suivie d'une seconde après un an ; 4 fr. 50 c'est là le maximum du salaire auquel avec les règles actuelles une femme peut prétendre, à moins qu'elle ne soit en service sur une rame dans le corps dits « des volontaires ». C'est là une désignation donnée par la Compagnie, nous a dit le secrétaire du syndicat général des métros, M. Raoul, afin de se donner des arguments en cas de discussion au sujet des accidents du travail.

Les femmes attachées à ce service débutent au salaire journalier de 5 francs, avec les mêmes possibilités d'augmentation de 25 centimes au bout des premier et deuxième semestre.

Le personnel recruté depuis la guerre étant considéré comme devant rester infiniment temporaire, n'a droit ni au congé annuel, ni aux soins médicaux, bien que le métré soit au point de vue hygiénique un milieu peu recommandable, générateur de nombreuses maladies.

Les femmes employées au métré ne sont donc point des plus favorisées, aussi beaucoup de celles qui entrent dans la carrière, en sortent-elles rapidement pour aller travailler ailleurs, dans les usines de guerre notamment.

AUX OMNIBUS

A la Compagnie Générale des Omnibus, qui possède aussi un certain nombre de lignes de tramways, les femmes employées sont au nombre de douze cents. Pour dix heures de travail, elles touchent un salaire de 5 francs, bénéficiant d'un repos hebdomadaire payé et depuis quelque temps, grâce aux interventions du syndicat, on leur alloue une indemnité de vie chère de soixante-quinze centimes.

On leur a réservé au début de la guerre, les emplois de receveuses, puis ceux de manœuvres de dépôts et de nettoyeuses. Récemment, la Préfecture de Police en ayant donné l'autorisation aux Compagnies, on a appris à un certain nombre d'entre elles, la conduite des tramways. Des femmes machinistes sont actuellement en fonction sur trois lignes : Porte-Rapp-Bastille ; Avenue Henri-Martin-Gare de Lyon ; Nation-Aima.

Chauffeuses et Cochères

Fréquentement emmitouflée dans une épaisse peau de mouton, la casquette sur les yeux, elle attendait son client.

Courtoisement, car en somme on ne rencontre pas des « chauffeuses » à tous les coins de rues, je m'approchai, et comme elle était sociable, nous liâmes conversation.

— Y a-t-il longtemps que vous « faites du taxi » ?

— Oh ! depuis que mon mari a été pris par la mobilisation, voilà près de 18 mois. Il était propriétaire de sa voiture. Il fallait bien que je lui succède, sans quoi la « bagnole » aurait été remise jusqu'à la fin de la guerre. J'ai passé mon examen devant

LA MOISSON DES FEMMES

Le train passait parmi les plaines moissonnées ; L'odeur des blés couchés montait avec le soir, Et sur la Beauce en nuit je m'étonnais de voir Près des meules, vaquer des ombres obstinées. Et pourtant, les hameaux et les bourgs innombrables Et les gares, dormant sous les acacias, Donnaient aux trains bondés leur tribut d'hommes las Pénétrés d'une odeur de saint et d'étable. Chaque gare donnait des paysans songeurs Qui s'en étaient venus des fermes isolées Et des maisons, autour d'un puits profond groupées, Avec, au flanc, le lord biscais des laboureurs. Chaque ferme donnait sa vie et sa substance Le meilleur de son peuple au train dévorateur Qui s'en allait vers quel Moloch fascinateur Avec son faux d'ardours ou de désespérances. Les ombres s'activaient encore ; les yeux doux D'un gars d'ont près de moi la face résignée Aux horizons amis cherchait sa destinée S'éclaircèrent : « Les sœurs qui travaillent pour nous ! » Le gars dormait ; et j'éprouais ma réverie A voir fuir le buisson, la fumée et le rail ; Or, maintenant, le corps abêti de travail Les femmes s'en allaient sur la Beauce et la Brie. Elles traînaient enfin par les longs chemins blancs. Elles traînaient, les reins cassés, les mains tordues, Se retournant pour suivre, aux campagnes connues, Le convoi lumineux aux deux fanoux saillants. Elles traînaient ; elles poussaient l'une après l'une, Lentes pour que mes yeux pussent se pénétrer De la beauté tragique et de l'air inspiré Que leur prêtaient la nuit, la distance et la lune. Ainsi, pendant des jours, sacrifiant au pain Leur faiblesse, épousant la vieille servitude Elles allaient garder leur obscure attitude Et meurtre aux chardons les palmes de leurs mains. Elles allaient dresser les meules, hautes flammes, Offrandes de clarté que l'étoilé fait au ciel Et se sacrifier à ce rite éternel Qui veut que les moissons de guerre soient aux femmes, Sous le miroir où dort le reflet du jardin Près des berceaux pareils à des arches bibliques, Nourrir les enfances de leurs corps héroïques Dans les intérieurs paisibles de Chardun, Et sans lever les mains vers les Christ roux et pâles Qui veillent au chevet, leur sommeil accablé, Songer à ces moissons rouges que font les mûles Pour la possession des grands terroirs à blé ! O froment pur ! O pain mangé pendant la guerre ! La femme a mis en toi sa puissance d'amour ! Par toi le cœur le plus morose et le plus lourd Sent affluer en lui les sèves de la terre. La femme t'a touché : ses mains magiciennes T'ont donné le pouvoir de rendre jeune et fort ; Pain, diamant scellé dans une gangue d'or Tu contiens toutes les beautés quotidiennes ! Grand-mère qui levais le fétu dans la grange Et qui chauffais le four, et menais les charrois, Ton effort est enclos dans ce pain que je mange Et tu m'as nourri, vieille, une seconde fois !

GEORGE BANNEROT.

(Le Règne de l'Ombre.)

LES NOUVEAUX VICES



— Oh ! rase-moi encore, dis ?

(Dessin inédit de Lucien Larocq.)

des membres du syndicat et des types de la préfecture. Ça n'a pas été tout seul. Il fallait tourner autour du poteau en faisant des zig-zag et réclier par cour l'indignité à suivre pour aller de la place Pigalle à la rue du Bac sans passer par les grandes artères.

Nous étions 27 concurrents, dont cinq femmes ; il y en a eu seulement 14 d'admis dont deux femmes.

— Et vous aimez votre métier ?

— Ça dépend des jours ; je me porte bien et je peux endurer la fatigue sans quoi je n'y résisterais pas. Quand il fait froid comme aujourd'hui, par exemple, ce n'est pas drôle de rester quinze heures assise sur son siège avec les doigts qui gèlent autour du volant.

Et puis, il y a les pneus qui se dégonflent, les accidents, les pannes de toutes sortes qu'il faut savoir réparer.

Au commencement il y avait beaucoup de femmes qui voulaient être chauffeuses, elles trouvaient cela original, sportif. Elles se disaient qu'il était agréable de gagner de l'argent en roulant à travers Paris, bien installée sur un siège confortable. Mais elles ne savaient pas toute la somme d'endurance qu'il faut fournir et la plupart se sont découragées. Au commencement de la guerre, nous étions peut-être 80 à 90,

mais petit à petit, notre nombre a diminué. En fait, ça allait encore, mais l'automne a amené de nombreuses désertions et maintenant qu'il y a plusieurs degrés au-dessous de zéro, il faut être vaillant pour tenir bon. Il y a peut-être actuellement 10 ou 15 chauffeuses dans Paris, c'est tout.

— Et les cochères ? Pour elles, la tâche paraît moins difficile, elles n'ont pas à redouter la panne toujours imminente.

— Sans doute, mais elles aussi doivent rester exposées au froid, à la pluie ; et puis elles trouvent bien moins de clients. Leur nombre est à peu près égal au nôtre, mais il tend à décroître.

— Au moins, vous gagnez bien votre vie ?

— Sans doute, nos gains sont absolument les mêmes que ceux des hommes. Quand la journée est bonne, nous rapportons 12 francs, parfois 15 francs, et c'est une bien mauvaise journée quand nous ne faisons que 7 ou 8 francs.

Par exemple, nous avons à déduire les frais : essence, pneus, etc. En effet, la plupart d'entre nous sont propriétaires de leurs voitures. Comme dans mon cas, leurs maris étaient chauffeurs, ils sont partis à la guerre et elles ont pris place au volant. — M. V.

En quatrième page : LE TRAVAIL FÉMININ

Leur Rôle à l'Étranger

DANS LES PAYS ALLIÉS

En Angleterre

Comme à Berlin, on emploie des femmes à Londres, dans les services de police. Une note officielle annonçait, en effet, avant hier, que le ministre des munitions avait décidé de répartir plusieurs centaines de femmes agents de police dans les usines de munitions de Londres et de province, en vue de protéger les ouvrières et d'empêcher les imprudences pouvant amener des catastrophes.

Trois cents de ces policières volontaires sont demandées immédiatement. Mais l'emploi de la main-d'œuvre féminine en Angleterre se constate surtout dans deux spécialisations particulières : la métallurgie et l'agriculture.

Dans ce dernier domaine, l'effort réalisé par les femmes a été véritablement surprenant. Il est, en effet, des comtés tels que ceux du Sud et de l'Ouest, où les travaux des champs sont assurés presque exclusivement par des travailleuses agricoles. Dans certains districts la proportion de femmes s'occupant des travaux de culture, représente jusqu'à 180 pour 100 de l'ensemble du personnel employé dans les champs. Dans les services publics, la main-d'œuvre féminine n'est pas encore utilisée aussi grandement qu'en France, car le nombre des mobilisés est moins considérable et jusqu'à ces derniers temps, le recrutement ne portait que sur une partie de la population masculine. On voit bien dans Londres, sur les tramways, dans le « tube » — le métro londonien — quelques femmes remplissant les fonctions de receveuse ou contrôleuse.

Mais c'est surtout dans les usines de munitions que l'emploi des femmes s'est de plus en plus généralisé. Comment ont-elles rempli des fonctions si nouvelles pour elles et quels résultats ont donné leurs efforts ? Voici le jugement porté sur les « munitionnettes » anglaises par une de leurs collègues françaises, qui a visité récemment les usines de guerre de Glasgow :

HYGIÈNE ET CONFORT

« Je vous parle comme une ouvrière de métier. Mais étant femme avant tout, les détails de la toilette devaient de suite attirer mon attention. Chez nous, on impose à toutes les femmes travaillant près des machines une sorte de combinaison grise ou bleue, qui offre assurément moins de dangers que la jupe mais qui n'est ni flatteuse, ni suffisamment pratique. En Angleterre, la femme porte culottes, un véritable pantalon d'homme. La cheville est enserrée dans une coiffe étroite qui se rapproche un peu du bonnet d'infirmerie. Cette coutume serait, il me semble, utilement adoptée chez nous.

« Et puis, partout, de l'air, de la lumière, un souci constant du confort et de l'hygiène. Avec quel accueil compréhensif on nous fait visiter l'infirmerie, le lavatoire et le réfectoire !

« L'ouvrière n'a droit qu'à une heure de liberté pour le déjeuner, mais comme le repas lui est servi à l'usine, c'est un temps précieux qu'elle gagne. En compagnie de mon amie, j'ai tenu à déjeuner plusieurs fois avec mes collègues et je n'ai pu conclure que le travail en souffre. Il y a partout une équipe des remplaçantes, recrutée en grande partie parmi les femmes du monde, et les machines tournent, tout va bien. On exige d'ailleurs de ces équipes un rendement égal, et il leur est accordé le même salaire.

« Toutefois, j'avais l'impression que le rendement de leurs usines était moindre que chez nous. Je crois qu'il n'en faut attribuer la cause à l'organisation générale, ni à une moins grande adresse manuelle de l'ouvrière anglaise, mais plutôt à la série des mouvements qui est encore moins bien réglée. »

En Italie

Quand on pense à l'emploi des femmes dans les industries de guerre, en Italie, il faut tenir présent que le problème de la main-d'œuvre n'a point acquis, en Italie, la même acuité que partout dans les autres États belligérants. En temps normal, le pays n'offre pas un marché de travail suffisant pour absorber toute la main-d'œuvre disponible. Les chiffres de l'émigration qui sortirent au pays tous les ans une quantité d'hommes valides, dans la fleur de l'âge et bons travailleurs le prouvent à évidence.

Si avant la guerre la main-d'œuvre affluait en abondance à toutes les industries, la mobilisation avait enlevé surtout à l'industrie métallurgique un nombre considérable d'ouvriers. Et l'on dut chercher des compensations en augmentant le nombre des heures de travail, en recrutant une main-d'œuvre moins qualifiée, et en substituant, surtout dans les opérations plus faciles de la production des munitions, la femme à l'homme.

Tout cela se passe dans des proportions bien moindres que dans les autres pays. Un décret récent du sous-secrétariat des munitions parle de 100 000 femmes qui devaient, au 31 décembre 1916, remplacer des hommes aptes au service militaire. Si l'on calcule le nombre total des hommes employés dans l'industrie des munitions des industries connexes 500 000, les femmes appelées à les remplacer représenteraient le 20 % du nombre total. (Le décret parle de 80 % de la main-d'œuvre militaire à remplacer.) Mais la réalité est encore bien au-dessous de ce chiffre.

« Sans doute, les grands centres du Nord : Milan, Turin, Gênes, qui ont attiré un nombre considérable de femmes, dans l'industrie des munitions. Quant au Midi, les mœurs y sont trop patriarcales, la femme y est encore trop profondément attachée à l'économie agricole, pour donner un fort contingent d'ouvrières industrielles.

POUR L'ÉGALITÉ DES SALAIRES

Cette participation plus intense de la femme à l'industrie de la guerre a eu des conséquences assez importantes et qui ont un double caractère. D'un côté, elle a tout d'abord fait empirer les conditions sous lesquelles la femme travaillait jusqu'à présent, d'un autre côté, elle a provoqué un mouvement en faveur d'une augmentation de salaires féminins, qui part du principe : « A travail égal, salaire égal. » Ce double ordre de phénomènes n'est contradictoire qu'en apparence, car, dans une phase de transition, une phase d'adaptation, un nouveau mouvement, qui a des chances de subsister après la guerre.

CHEZ NOS ADVERSAIRES

En Allemagne

L'emploi de la main-d'œuvre féminine prend, en Allemagne, une extension chaque jour croissante, malgré la mise en vigueur du service civil obligatoire pour les hommes de 17 à 60 ans.

Le rôle des femmes devient prépondérant dans toutes les branches de l'activité économique, notamment dans les services de transport public.

« Il n'y a presque pas de poste, dit le Tag, dans toute l'organisation des chemins de fer, où il n'y ait des femmes pour remplacer les hommes absents. Elles sont employées pour l'entretien des voies et dans les ateliers pour la réparation des machines et des wagons ; le nettoyage des wagons est leur affaire, ainsi que le chargement du charbon. Elles sont employées pour le service des grues électriques, pour le lavage et l'allumage des locomotives, l'éclairage et le chauffage des trains ; aussi dans les postes de vigie et d'aiguillage. Elles sont conductrices de train ou contrôleuses, dans les grands express, dans les wagons-lits et les trains de marchandises, mêlées au personnel masculin. On les trouve dans les gares comme fermouses de portières et employées de quais ; dans les petites gares sans embranchements, elles font le service de surveillance ; elles sont occupées aux écritures, au télégraphe, au téléphone, aux bureaux de renseignements ; elles remplissent dans les emplois au service des messageries et dans les bureaux de la direction et de la traction... ou d'autres emplois nécessaires, on leur fournit un costume spécial... »

Dans le service des tramways de Berlin, sur 4.700 contrôleuses, il y a 3.400 femmes ; sur 2.750 conductrices, 250 femmes ; sur 1.000 laveuses de wagons, 200 femmes ; sur 500 employées dans les bureaux, 300 femmes. Dans le service des postes et télégraphes, on n'a augmenté le personnel féminin pendant la guerre que pour les remplacements indispensables ; le chiffre des femmes employées ainsi est variable.

DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

L'Allemagne Elektrizitäts-Gesellschaft emploie quatre fois plus de femmes qu'avant la guerre, pour remplacer les mobilisés, surtout dans les ateliers où l'on fabrique des munitions ; elles se sont habituées, avec une rapidité inattendue, aux travaux pour lesquels elles n'étaient pas exercées, elles reçoivent un salaire relativement élevé ; elles sont aussi employées, en remplacement d'hommes, dans les bureaux techniques et commerciaux ; elles ont une plus grande endurance que les hommes pour les besognes mécaniques.

Le service de la voirie à Berlin les emploie pour la conduite des voitures, la nuit ; on ne les emploie pas pour le balayage des rues, parce qu'on a assez d'hommes pour cela. La Société des omnibus de Berlin commence à les employer comme cochères et comme conductrices ; elle en est satisfaite. La Société des Messageries de Berlin les utilise même pour des travaux pénibles, qui n'étaient confiés jusque-là qu'à des hommes vigoureux, par exemple dans les bureaux des voitures ; mais on ne peut pas bien les employer pour les livraisons, parce qu'il y a souvent à manier des colis trop lourds pour des bras féminins.

L'administration du Métro adrien de Berlin estime que les femmes ont fait de leur mieux dans les fonctions qu'on leur a confiées, bien que ces fonctions demandent parfois beaucoup de connaissances techniques ; elles ne peuvent pas remplacer complètement les hommes, parce que les forces physiques leur font défaut, à la longue.

LES « VIEILLEUSES DE NUIT BERLINOISES »

La Société pour la surveillance et la clôture des maisons est très contente du service de police fourni par les femmes pendant la guerre ; il y en a 400 comme gardiennes de nuit et beaucoup font leur faction comme un homme, la sécurité publique leur doit beaucoup ; ce qu'elles ne peuvent réussir par la supériorité de la force physique, elles l'accomplissent grâce à la ruse féminine, ainsi plus d'une fois, elles ont pris des cambrioleurs et des voleurs avant qu'ils n'aient pu mettre leur butin en sûreté ; plus tard, quand on parlera de changements économiques, déterminés par l'Allemagne par la guerre mondiale, on ne devra pas oublier les « vieilles de nuit berlinoises ».

DANS LA MÉTALLURGIE ET LES MINES

Les femmes fournissent aussi de la main-d'œuvre aux usines métallurgiques et dans les mines ; le nombre des femmes travaillant dans les mines de l'État prussien, a augmenté de 3 000 pendant la guerre ; il était, pendant le deuxième trimestre 1916, de 10 233. (Vorwärts, 25 novembre 1916.) Mais cela excite la jalousie des ouvriers ; une pétition de l'Union des ouvriers métallurgiques allemands demandait au Reichstag le 2 juin 1916, l'interdiction du travail des femmes dans les fondrières de fer et de zinc, dans les lamineries et les forges, et l'inspection par des hygiénistes pour déterminer si l'ouvrière est physiquement apte pour l'industrie qu'elle a déjà exercée ou dans laquelle elle entre. Certains soutiennent que le métier de relieur comprend des opérations trop fatigantes pour les femmes ; d'autres que, dans l'industrie de la porcelaine, les possesseurs et la chaleur du four sont dangereux pour les poumons des femmes et que les travaux de peinture et de verrerie causent des empoisonnements par le plomb.

LES SALAIRES INFÉRIEURS A CEUX DES HOMMES

D'après Quercq, les femmes touchent, pour le tournage des métaux, à Berlin, moitié de ce que touchait un homme avant la guerre, pour le même travail. Dans les usines de Chemnitz, une femme touche 16 pf. pour découper 100 crampons à ferrer les chevaux, tandis qu'un homme touche 24 pf. Seulement dans 105 usines métallurgiques du pays rhénan et de la Westphalie, les femmes ont le même salaire que les hommes, tandis que dans 172 autres, le salaire de la femme n'atteint, en moyenne, que 66 2/3 % du salaire de l'homme.

Sur 233 fabriques de chaussures, on constate que dans 63 seulement, le salaire des femmes égale celui des hommes ; dans les autres, il baisse jusqu'à 50 % de celui des hommes. A l'été 1916, dans 815 branches de l'Union des entrepreneurs de constructions qui employaient 9 441 femmes, les salaires féminins n'étaient, en moyenne, que les 2/3 des salaires masculins les plus bas.

L'administration des postes à Berlin calcule en principe le salaire de 6 femmes comme équivalent au salaire de 5 hommes et, en fait, elle paye même les femmes au-dessous de ce tarif puisqu'elle leur donne 2 m. 75 par jour, tandis qu'elle donne 3 m. 70 aux hommes. L'administration des tramways municipaux à Francfort paye les femmes 50 à 60 pf. l'heure, les femmes 35 à 40 pf.

Le Travail féminin

Les Femmes à la Caserne

De l'usine de munitions à la caserne, il n'y a qu'un pas. L'autorité militaire a vite franchi. Finies pour les blancs les corvées de patates ; finies les corvées de vaisselle ; et les corvées de balayage depuis que, par l'autorisation du ministre de la guerre, les femmes ont franchi la grille des quartiers.

Il y a plusieurs mois déjà, quelques chefs de corps avaient eu recours à la main-d'œuvre féminine, intensifiée depuis par une circulaire du général Rogues, renforcée par une instruction du général Lyatte, dès son arrivée au ministère de la guerre.

Pour le gouvernement militaire de Paris, c'est un bureau central de recrutement qu'a été traité le centre d'embarcadere des femmes de neuf heures du matin à six heures du soir, c'est une succession ininterrompue de femmes veuves, mères ou sœurs de soldats tués à l'ennemi, venant solliciter un emploi. Elles sont reçues avec la meilleure grâce du monde par un adjudant zélé, qui, s'il a gagné la médaille militaire et une Croix de guerre avec trois palmes, a perdu le bras droit. Les emplois réservés aux femmes dans les corps de troupe, par le ministre, sont divisés en huit catégories.

- 1° Dames surveillantes et employées principales de bureau (salaire 6 à 9 fr. par jour) ;
- 2° Secrétaires rédactrices et secrétaires comptables (salaire 5 à 8 fr.) ;
- 3° Steno-dactylographes (salaire 5 à 7 fr.) ;
- 4° Dactylographes (salaire 4,50 à 6 fr.) ;
- 5° Secrétaires copistes et téléphonistes (salaire 4 à 5,50) ;
- 6° Contremaîtresses, chefs d'atelier ou équipes (salaire 6,50 à 7 fr.) ;
- 7° Cuisinières (4,50 à 6 fr.) ;
- 8° Ouvrières et maternelles de tous les services, etc. (salaire 4 à 5,50).



Les professions, lingères, laveuses, femmes de service, etc. (salaire 4 à 5,50).

La durée normale du travail est fixée à sept heures et demie pour les employées des cinq premières catégories, et à neuf heures pour les employées et ouvrières des trois autres. Toutes les femmes admises dans les dépôts et corps de troupe peuvent, sur leur demande, prendre à l'ordinaire un ou les deux repas de la journée, moyennant le prélevement sur leur salaire du prix de ces repas. En cas de maladie, l'employée ou l'ouvrière reçoit, si elle le désire, les soins du médecin militaire du corps de troupe ou service auquel elle appartient. Si la durée de la maladie dépasse quatre jours, elle aura droit à partir du cinquième jour, après six mois de présence, au demi-salaire pendant une durée de trois mois.

Les employées et ouvrières ont, de plus, droit à une demi-journée de repos par semaine et à une permission annuelle de huit jours. Les postulantes aux emplois de secrétaire copiste, secrétaire rédactrice ou secrétaire comptable, doivent, avant d'être nommées, subir une épreuve éliminatoire portant sur une dictée, des opérations arithmétiques et une narration très simple. Pour les autres emplois, l'admission n'est prononcée qu'après une période d'essai de 15 jours. En somme, tout se fait administrativement ; mais les formalités requises par l'autorité militaire s'accroissent, nous a-t-on affirmé, très rapidement. Une douzaine de jours après qu'elle a fait sa demande, on passe son examen, une femme peut être pourvue d'un emploi. Rue Saint-Dominique, quatre cents passent journellement qui, toutes, ou à peu près, sans casées selon leur désir.

AU PALAIS

LES « BASOCHIENNES »

Leur nombre s'accroît de jour en jour des milliers de notaires et d'avoués en jupon. Dans les études, jusqu'en août 1914, elles n'avaient que les emplois de steno-dactylographes et les hommes de loi hésitaient à leur confier les missions délicates de leurs charges. Aujourd'hui, plusieurs sont revenues de leur prévention et, puis, nécessité oblige, grâce à la guerre, la femme est entrée dans la corporation de la basochie. Elle y fait d'ailleurs merveille et le jour est sans doute proche où, remplaçant le « principal », la « basochienne » plaidera en référé pour le client de l'ébéniste. Son sourire et sa grâce auront sans doute plus d'influence sur l'esprit magistrat austère, que toute l'argumentation d'un vieux juriste en robe noire.

Les portes du Palais sont grandes ouvertes aux femmes. L'accueil qu'elles y reçoivent de tous n'est point fait pour les décourager. Aussi, le nombre des avocates s'est-il accru énormément d'une dizaine de plus deux ans, pour le plus grand plaisir des vieux officiers siégeant aux trois conseils de guerre permanents du gouvernement militaire de Paris. Si un jour vous commétez un délit tombant sous la juridiction militaire, n'hésitez pas une minute ; prenez une avocate, sans tenir aucun compte de son talent.

Les Petits Métiers

La femme n'a point dédaigné les cent et dix petits métiers de la rue. Sur les boulevards, au coin des rues passagères, elle nous a démontré que l'art du bonnet pour vendre aux badauds ces petits riens, jouets en carton, pierre merveilleuse pour détacher les vêtements, pour les cuivres, n'était point lapanage du camelot.

Dans la vente des journaux, les femmes font merveille ; le Croissant est plein de jeunes cris joyeux ; bien qu'elles soient la majorité elles font très bon ménage avec leurs « confrères » les vieux.

Rien d'ailleurs n'a été changé dans les habitudes de la profession, on se partage le papier sans discussion, chacune à son coin et ses clients habituels, et lorsqu'une main de femme vous propose la Presse, l'Intran ou le Bonnet, il est bien difficile de refuser et de ne pas y aller de son sou ou même de son décliné.

La guerre a fait également apparaître la femme cycliste. La mode en a été parait-il lancée par des maisons anglaises qui n'ont point à se louer des jeunes gens de quatorze à seize ans auxquels elles firent appel. Ceux-ci sacrifiant volontiers la source urgente du estiron à une partie de

Dans les Administrations

On a trop souvent mérité de l'Administration et de son personnel. Depuis la guerre surtout on n'a pas ménagé les sarcasmes à ceux qui ont la rude mission de « faire marcher » la machine administrative.

Avec quelles difficultés pourraient-ils étiager pas aux prises ces administrations qui fournissent tant de retraits aux revues de music-halls et de coté-concerts. A la mobilisation, dans la plupart des institutions de l'Etat ou des villes, les huit dixièmes du personnel furent appelés à « servir », et, juste au moment où l'état de guerre amenait un travail quantitatif.

Obligées, disposant d'un personnel restreint, de pourvoir aux multiples services créés par les circonstances, les Administrations durent, pour tenir le coup, faire appel à la main-d'œuvre féminine.

Pendant quinze mois, tous les ministères, toutes les administrations départementales et municipales embauchèrent presque exclusivement du personnel féminin.

Aujourd'hui, le bon temps est fini. La porte est seulement ouverte aux mutilés, aux veuves de soldats tués à l'ennemi ou décédés à la suite de blessures de guerre et aux femmes de militaires prisonniers.

Le ministère des finances ne compte plus actuellement que du personnel féminin recruté dans ces circonstances, les Administrations durent, pour tenir le coup, faire appel à la main-d'œuvre féminine.

La préfecture de la Seine emploie dans tous ses services — bureaux, annexes, services de nettoyage, etc. — plus de 500 femmes. Mais là aussi, elles ne sont dans la majorité des cas que « remplaçantes » et, chaque jour, des réformés pour blessures viennent tituler les emplois vacants.

Partout il ne fut pas possible de remplacer méthodiquement les hommes ; ainsi l'Assistance publique qui compte 200 femmes dans ses services administratifs et 1.300 dans ses services hospitaliers ne peut employer aux bancards que des portières hommes.

Elle ne put davantage remplacer son personnel masculin aux services de blanchisserie.

Dans toutes les mairies de Paris, un certain nombre de femmes sont encore employées en tant que courières, les heures ayant, dès le début des hostilités, regu pleins pouvoirs du préfet pour arrêter sous leur responsabilité le nombre de « remplaçantes » nécessaires au bon fonctionnement de leurs administrations.

Le mémoire de M. Delanney et le rapport présenté par M. Rousselle au nom de la 5^e commission du Conseil municipal, donnent à ce sujet de précieuses indications.

Les institutions de l'Etat ont été précédées, dans l'emploi des femmes, par les administrations municipales et notamment par l'Hôtel de Ville.

Hélas les « remplaçantes » ont maintenant terminé leur besogne.

Infirmités, elles ont assuré, pendant qu'il combattait, la place de l'homme, et lui, quand le combat le rend, avarié, au pays, il reprend son emploi, laissant à la remplaçante à la recherche d'un autre poste.

Il en est ainsi dans tous les ministères. Peut à petit, les remplaçantes s'en vont. Les administrations qui, à un moment donné, employaient plus de 5.000 femmes n'en comptent plus maintenant que 3.000 à peine.

Les « remplaçantes » ont terminé leur rôle.

Le Budget du Chômage

Lorsque le 4 août la guerre fut déclarée le gouvernement décida que l'allocation militaire et de chômage devrait être accordée sans restriction aucune à tous ceux et celles qui se solliciteraient. Cette mesure était justifiée par les circonstances. Dès le début de la période de mobilisation, le commerce, l'industrie furent arrêtés net ; le départ du gouvernement pour Bordeaux maintint cet état de choses et c'est seulement au commencement de 1915 que les ateliers de couture, de confection, les usines d'articles de Paris rouvrirent leurs portes.

Quelques mois après, la situation s'améliora au point que sans crainte aucun trouble, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, pouvait décider que l'allocation militaire ou de chômage serait supprimée à toutes les femmes gagnant un salaire journalier supérieur à cinq francs. L'indulgence de cette mesure ne tarda point à se faire sentir sur le budget de chômage.

Les dépenses mensuelles du fonds de chômage inscrit au budget du ministère du Travail ont été progressivement réduites de 3.200.000 francs au début de la guerre à 800.000 francs.

A Paris, d'après la plus récente statistique, le nombre des chômeurs hommes et femmes, qui s'était élevé à 294.000 en octobre 1914 tombait en octobre 1916 à 47.000 et depuis cette époque il a encore considérablement diminué.

En province, près de la moitié des centres qui avaient un fonds de chômage l'ont supprimé en raison de la disparition de son objet. Pour les autres, la proportion des chômeurs et des dépenses a diminué dans des proportions variant de 61 pour cent pour Nancy, dont la situation économique laisse encore à désirer, à 91 pour cent pour Lyon.

En fait, il ne reste plus de chômeurs valides des deux sexes et on ne secourt plus guère que les personnes trop âgées, les invalides momentanés du travail et les malades.

Ce résultat a été obtenu grâce aux enquêtes des chômeurs et les chômeuses bénéficiaires de l'allocation sont l'objet conformément aux prescriptions du ministère du Travail, et en effet, d'accord avec le ministre de la Guerre, et de l'Armement, tient la main à ce qu'aucune offre de travail ne reste sans effet. Il a été obtenu aussi grâce aux syndicats et aux organisations ouvrières qui ont veillé à ce que les femmes, surtout, ne soient point exploitées comme elle le fut au début des hostilités.

La Réorganisation du travail féminin

Le travail des femmes devient donc aux jours de guerre une des conditions essentielles de la vie nationale. A l'heure où aura lieu la paix ce même travail ne pourra cesser, car la main-d'œuvre masculine est hélas ! trop largement déficiente. Il faut donc songer à conserver ce travail et à lui assurer les meilleures conditions matérielles et morales.

Cette œuvre d'organisation a fort bien été envisagée et présentée par le comité de « l'Association pour l'enrôlement volontaire des Françaises », qui définit ainsi la tâche nécessaire à réaliser aussi bien maintenant que pour la période de l'après-guerre.

Récemment constitué par de généreux zanzibar ou de passe anglaise, jouée sur le comptoir d'un marchand de vin ou sur le trottoir au coin d'une rue. Le salaire des femmes cyclistes n'est point considérable. Là où un homme avait six ou sept francs, on donne généralement à la femme trois ou quatre francs en invoquant son manque de résistance à la fatigue, ou quelque autre raison, mais les travailleurs s'organisent chaque jour un peu plus et bientôt sans doute ne tardera pas à sonner, si la guerre dure encore quelques mois, l'heure des revendications.

et actives citoyennes, ce Comité inscrit en tête de son programme : la centralisation des forces féminines au vu de leur complète utilisation pour la défense nationale ; et son appel, qu'un ardent idéal inspire, veut être entendu, car il s'adresse en parfaite égalité à toutes les Françaises.

Imaginez l'œuvre de guerre : elle accueille tous les concours qu'elle soient les croyances religieuses, celles que soient les opinions et la classe sociale de ses volontaires ; elle accepte tous les sacrifices, tous les dévouements — ceux qu'inspire la foi chrétienne et ceux qu'engendre la libre-pensée dans le peuple ou dans la bourgeoisie ; elle appelle en coopération tous les cerveaux susceptibles de créer, tous les bras capables de travailler, toutes les bonnes volontés éparses.

Suivant le temps que donnent les enrôlés, suivant la tâche qu'elles accomplissent dans l'une des six catégories d'emplois prévus : administration, agriculture, assistance civile, enseignement, fabrication pour l'industrie et ceux qu'engendre la libre-pensée, elles sont justement rétribuées, qu'il vaille à l'œuvre tout ou partie de leurs salaires si des ressources personnelles leur suffisent.

Ainsi, pas de concurrence déloyale et le droit pour toutes les femmes de gagner leur pain par une tâche noble, agréable et consciencieusement effectuée.

Pour la première fois, le projet si souvent exposé dans cette feuille du soir — projet d'un rendement professionnel maximum avec un minimum d'usure pour l'ouvrier — établi sur des bases conçues par un grand biologiste et un grand hygiéniste, dans les meilleures conditions d'hygiène et de salaires plus élevés, semble devoir être réalisé.

On se rappelle l'histoire malheureuse des Ateliers Nationaux où les travailleurs enrôlés cernaient en 1848 : « Ce n'est pas notre volonté qui manque au travail, mais un travail utile et approprié à nos professions qui manque à nos bras. Nous le demandons, nous l'appelons de nos vœux ».

On traverse actuellement une période de grèves successives qui présage une crise bien plus aigue du travail.

Par respect pour la dignité humaine, il faut que le généraliste disparaisse, il faut une réorganisation du travail sur des données plus justes et scientifiques ; et le Comité d'enrôlement — œuvre nationale — veut être aussi une œuvre sociale.

Ce Comité pense que le travail promet tout aux travailleuses, leur garantissant tout ce que seule notre organisation capitaliste dément la promesse.

Faire vivre des milliers d'êtres humains, très bien ; mais en faire mourir des millions ! Or, chaque jour des malheureuses succombent dans les travaux d'intense production qu'exige l'organisation actuelle ; chaque jour, de nombreux enfants, déjà victimes dans le sein de leurs mères martyres, meurent en besogne faute de soins adéquats, faute du lait maternel qui les est peut-être sauvés !

Si cependant, il suffisait d'organiser, dans chaque usine, dans chaque atelier, dans chaque quartier, à proximité des ruelles laborieuses, une cantine, une salle de repos pour les mères, une crèche où les petits seraient reçus, soignés, gardés jusqu'au soir — pour que le mal battit en retraite.

L'avenir de la société, l'avenir de la race préservés dans tous les ministères, le Comité pour l'enrôlement des Françaises et le simple interview de ses organisatrices démontre comment on peut et comment on doit appliquer en régime démocratique, les lois de protection du travail (repos hebdomadaire, repos des femmes couchées, journées de huit heures, interdiction du travail des enfants), trop souvent oubliées ou méprisées.

Face aux réalités, le travail des femmes devient une condition essentielle de vie pour la France. Les faits sont là — brutalement ils s'imposent.

Que tous les citoyens se rendent donc à l'évidence et dans une action commune aident à la défense nationale, à la réforme profonde de notre organisation laborieuse, pour sauver la France, ses enfants et leurs mères.

(1) Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel, par J.-M. Lahy.

Le Bonnet Rouge

Publie tous les jours des chroniques et des informations politiques, militaires, économiques, sociales, sportives, théâtrales, cinématographiques, littéraires, artistiques, musicales, financières ; de nombreux échos ; les dessins des meilleurs humoristes ;

Le Bonnet Rouge est une tribune tous-jours ouverte aux représentants des groupes de gauche.

Le Bonnet Rouge n'est inféodé à aucune secte, à aucun parti.

Tous les amis de la République sont ses amis.

Le Bonnet Rouge dénonce les abus, s'élève contre l'arbitraire, assure la défense de tous les citoyens molestés.

Le Bonnet Rouge pratique comme les autres, mais il ne consent pas à se parer d'une défense républicaine de la défense nationale.

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

LES SERVICES du Bonnet Rouge

Renseignements Militaires

Pour les renseignements militaires et, en principe, pour tous les renseignements qui ne se classent pas dans une des catégories indiquées ci-dessus, nous prions instamment nos lecteurs de bien vouloir nous écrire, en tenant compte que plus une lettre est brève, plus elle est claire, et plus il est possible d'y répondre vite.

Les Réformés et Exemptés

Les réformés et les exemptés qui désireraient avoir des renseignements sur leur situation militaire et l'état des projets pouvant les concerner, trouveront notre collaborateur parlementaire tous les mercredis, entre 10 heures et midi, aux bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

La Défense des Locataires

Tous les locataires qui ont des renseignements à nous demander ou qui se préoccupent de résister aux exigences des propriétaires, peuvent s'adresser les mardi et samedi, de 10 heures à midi, aux bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

Les Réunions

Franc-Maçonnerie

CE SOIR :
— L'Avenir et la Solidarité réunies, 16, rue Cadet, à 8 h. 30.
— L'Amitié, 16, rue Cadet, à 8 h. 30 très précises.

DEMAIN :
— L'Emancipation, 16, rue Cadet, à 2 h. 30, conférence sur l'Action des Syndicats.
— La Nouvelle Jérusalem, 8, rue de Poitiers, à 2 h. 30.

Cours et Conférences

École des Hautes Etudes Sociales. — A 17 h. 30 : La semaine politique.

L'Art de France. — A 17 h. 30, au Collège des Sciences sociales, 28, rue Serpente, conférence par M. Leon Rothschild : La propagation de l'art français à l'étranger. Entrée libre et gratuite.

— A 17 heures. Exposition de l'architecture dans les provinces envahies : conférence de M. Paul Léon : L'architecture rurale dans la France envahie.

Divers

DEMAIN :
— Groupe socialiste espagnol. — A 15 heures, à la Maison Commune, 49, rue de Bretagne, conférence.

Syndicats

Fédération des métaux. — A 20 h. 30, au siège : Commission exécutive.

Habitement. — A 20 h. 30, salle du bas, côté droit, Bourse du Travail : revendications des employés.

Volontaires découragés, moutriers. — A 21 h., Bourse du Travail : Conseil syndical.

Parti Socialiste

10^e section. — A 20 h. 30, 5, rue de l'Hôpital-Saint-Louis.

11^e section. — A 20 h. 30, 95, rue de Charonne.

12^e gare. — A 20 h. 30, 156, rue du Château-des-Rentiers : Commission exécutive.

15^e Grenelle. — A 20 h. 30, 73, boulevard de Grenelle.

16^e Javel. — A 20 h. 30, 102, rue Saint-Charles : Conférence sur la politique générale du Parti ; renouvellement du bureau.

17^e Epinettes. — A 20 h. 30, 67, rue Pouchet : Renouvellement du Bureau et des Commissions.

18^e Combat. — A 20 heures, 24, rue des Chauffouriers : Nomination des Commissions.

19^e Pont de Flandre. — A 20 h. 45, salle Philippe, 5, rue Rouvet : Cartes 1917.

20^e Billancourt. — A 20 heures, au siège, 28, rue Plat : Cartes 1917.

21^e Charonne. — A 20 h. 30, 24, rue de la Réunion.

22^e Fargeau. — A 20 h. 30, au siège, causeuse.

L'Assemblée générale de la Banque de France

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue, le 25 janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du conseil, du compte rendu des opérations de la Banque pour l'exercice 1916. Le rapport

présenté par M. Baillière, directeur, a été lu par M. Baillière.

Les entrées d'or, qui dépassent, depuis le début de la guerre, 2 milliards, se sont élevées, durant l'exercice, à 484 millions, provenant presque exclusivement des versements volontaires du public. Par contre, des ventes d'or faites à la Banque d'Angleterre, à l'occasion de conventions passées entre les gouvernements français et britannique, ont porté sur 481 millions. En outre, la Banque a fait à la Banque d'Angleterre et au gouvernement britannique des prêts d'or, restituable après la cessation des hostilités ; ces prêts figurent au bilan sous la rubrique « or à l'étranger », concurremment avec les dépôts libres existant en Russie et aux Etats-Unis. Ces opérations de vente et de prêts ont procuré à la Banque des crédits à Londres d'un montant très supérieur à celui du métal envoyé. A la fin de l'exercice, 5.082 millions d'or se trouvaient ainsi répartis : 3.480 millions « en caisse » et 1.598 millions « à l'étranger ».

Il a été livré à l'industrie et au commerce français plus de 3 milliards et demi de change dont la plus grosse part vendue pour compte du Trésor, l'entremise de la Banque de France, comme on sait, entièrement gratuite.

Les présentations à l'escompte se sont élevées en 1916 à 6.548 millions contre 2.824 millions en 1915 ; la moyenne du portefeuille d'effets non déchu a passé de 204 à 447 millions. Le portefeuille d'effets moratoires a enregistré une nouvelle réduction de 500 millions environ, se trouvant ainsi ramené à 1.340 millions, après avoir atteint, en 1914, le maximum de 4.476 millions.

Plus du tiers du produit du deuxième emprunt de la Défense nationale a été recueilli gratuitement par l'intermédiaire de la Banque de France ; il a été remis à ses guichets 28.652 souscriptions pour un capital nominal de près de 4 milliards. Le montant des Bons et des Obligations de la Défense nationale, souscrits par ses soins, en 1916, a été de 3.765 millions, portant à 6 milliards le total des titres de ces deux premières catégories placées gratuitement par la Banque depuis le début de la guerre.

Les avances temporaires à l'Etat s'élevaient en fin d'exercice à 7.400 millions après un remboursement de 2.200 millions effectué sur le produit de l'emprunt. La circulation avait atteint 16.630 millions.

Les sommes payées par la Banque de France à l'Etat en 1916 s'élevèrent à 39 millions 572.000 fr., dont 23.663.000 pour la réduction sur la circulation productive, 8.974.000 pour la redevance spéciale sur l'intérêt des avances au Trésor et 3 millions 938.000 pour les droits de timbre sur la circulation.

L'Assemblée générale a réélu régents : MM. Laederich, industriel, et A. Debray, trésorier-payeur général du Nord. Elle a élu régents M. Sarraill, trésorier-payeur général du Rhône, en remplacement de M. Larivière, trésorier-payeur général honoraire des Bouches-du-Rhône. Elle a réélu censeur M. Baillière, industriel.

Tous les Sports

LE DIMANCHE SPORTIF

CYCLISME

Au Vel' d'Hiv'. — Belle journée en perspective. Trois beaux matches sur le programme. Il y a de quoi satisfaire les plus exigeants. Souhaitons que rien ne vienne contrarier les épreuves annoncées car par ces temps de guerre, il faut toujours craindre les contre-temps fâcheux.

« Nous allons enfin revoir notre Secès. Après de nombreuses difficultés avec M. V. F., celui-ci vient d'obtenir sa licence. Pour sa rentrée il va se rencontrer avec le meilleur slayer du moment, Walthour. Tout fait croire que Secès se sera préparé en conséquence pour, tout au moins faire bonne figure en ce match sensationnel. En vitesse nous allons voir avec prises les trois meilleurs sprinters actuellement en France, Bevil et Meurger, seuls, ont en l'honneur en ce temps de faire le grand Ellegard. Demain, ils devront confirmer chacun leur victoire s'ils ne veulent pas laisser croire qu'ils n'ont que qu'un incident de course. Ils s'y emploieront nous en sommes certains.

Le match Moreau-Landrier devrait régulièrement revenir au premier nommé.

Les organisateurs nous promettent des vitesses extraordinaires. Souhaitons-le, mais ne perdons pas de vue les accidents possibles. Les deux adversaires ne doivent pas oublier que le Vel' d'Hiv' est autre que le Parc des Princes. Baudouille en fit la triste expérience il y a quelques temps.

Trois autres courses encadreront le programme de cette importante réunion.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Pour la Coupe. — Beau match en perspective entre le Stade Français et le C. A. Société Générale.

« Nous verrons en cette occasion si réellement les « banquiers » sont en déclin ou si leur défaillance n'est que passagère. Le match sera joué au Stade Jean Bouin à 2 h. 30.

L'Army Ordnance Corps va de nouveau remonter à Poitiers, demain à 9 heures 15, l'équipe du S. C. Français, qui rencontrera et battit voici quelque temps. Le jeu sera sévère, car ces derniers veulent à toute force prendre une revanche éclatante.

FOOTBALL-RUGBY

La Coupe. — Le Stade va-t-il confirmer, demain au Parc des Princes, sa supériorité sur l'équipe de la Société Générale ?

Les joueurs du Stade sont, on ne peut le nier, en pleine forme. Aussi malgré tout l'ardeur et la bonne volonté des « banquiers », il est fort peu probable que ces derniers puissent l'emporter.

ATHLETISME

L'Avant Boulonnais fera disputer, dimanche après-midi, le prix du Comité, sur un parcours de 8 kilomètres. Le départ et l'arrivée se feront au siège, 89, avenue de la République.

Les fonctions officielles seront remplies par MM. Parizet, Rey, ainsi que par M. Jean Vermandel, le sympathique champion, qui a bien voulu nous donner son concours.

Rendez-vous des coureurs au siège, à 1 h. 30.

CONVOGATIONS SPORTIVES

Liberty Athletic Club : Patineurs. — A 8 h., vélodrome d'Hiver, rue Nèlaton, course d'entraînement.

Rataton. — A 8 heures, piscine Ledru-Rollin, Cross-Country. — A 13 heures, à Champigny, entraînement.

Football. — Première équipe, rendez-vous à 13 h. 30, au vestiaire, maison Viozat, pour matcher le C. A. S. du 97.

Son convoqués : Roux, Finon, Bus, Benit, Gèger et Henri Durand, Dogeux, Noëles, Botsy, Bruelle, Paul Marry, Esburg.

Deuxième équipe, rendez-vous, sortie métro Victor Hugo, pour aller matcher l'Etoile des deux Lacs.

Son convoqués : Claret, Louis Maunier, Jules et Julien Leroy, R. Marry, Buisson, Latour, Renaud, Roger, Genis, Langlois, Ravaut.

Avant Boulonnais. — A 2 h. 30, 89, avenue de la République, Expert et arrivés avenue de la Seine, 30, à Boulogne-sur-Seine.

C. A. XVIIe. — A 8 h. 30 du matin, 15, rue Victor-Hugo, à Asnières. Entraînement.

LIBERTY ATHLETIC CLUB

Liberty Athletic Club : Patineurs. — A 8 h., vélodrome d'Hiver, rue Nèlaton, course d'entraînement.

Rataton. — A 8 heures, piscine Ledru-Rollin, Cross-Country. — A 13 heures, à Champigny,